



CATÉGORIES	GROUPES HIÉRARCHIQUES	CADRES D'EMPLOIS	GRADES	ÉCHELONS	ÉCHELLES INDICIAIRES
A	5	DIRECTEURS DE POLICE MUNICIPALE	Directeur Principal de Police Municipale	8	592-810
			Directeur de Police Municipale	10	434-749
A	4	CHEFS DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE	Chef de service de Police Municipale Principal de 1 ^{ère} classe	11	442-701
	3		Chef de service de Police Municipale Principal de 2 ^{ème} classe	13	377-631
			Chef de service de Police Municipale	13	366-591
C	2	AGENTS DE POLICE MUNICIPALE	Chef de Police (<i>grade en voie d'extinction</i>)	8	377-583
			Brigadier-Chef Principal	10	375-583
			Gardien-Brigadier (<i>appellation de « Brigadier » après quatre années de services effectifs dans le grade</i>)	12	C2 351-479
C	2	GARDES-CHAMPETRES	Garde - Champêtre Chef Principal	10	C3 374-548
			Garde - Champêtre Chef	12	C2 351-479

www.cdg13.com